

Élèves et (déjà) médiateurs

Des élèves issus de divers établissements scolaires du Liban formés à la médiation par le Centre professionnel de médiation (CPM) de l'USJ ont pris part, le 31 octobre, à une série d'activités dans le cadre de la deuxième rencontre des élèves-médiateurs organisée par les étudiants-médiateurs de l'USJ. Une initiative qui répond à la demande des élèves eux-mêmes, et rendue possible grâce au soutien financier de la société Sukleen-Averda.

La rencontre avait pour but premier de créer une certaine solidarité et des liens entre les élèves-médiateurs de différentes écoles et générations. Le programme a été mis en place par Nathalie Sabbagh, chargée adjointe de projets au CPM, aidée par quatre étudiants médiateurs volontaires : Lamice Nasr, Abdallah Asaad, Jean-Pierre Estephan et Maud Mahfouz. Dix médiateurs diplômés du CPM, dont Mme Rima Younès, chargée du projet de médiation scolaire, et des formateurs en médiation scolaire ont contribué au succès de cette journée.

Les activités se sont déroulées au sein du campus des sciences médicales de l'USJ. Elles ont rassemblé 118 élèves-médiateurs âgés entre 13 et 18 ans, de la classe de 5e à la terminale, en provenance des établissements suivants : l'école Besançon de Baabda, les collèges des sœurs des Saints-Cœurs (Sioufi, Bauchrieh, Hadeth) et le collège Melkart. Les participants avaient préalablement suivi une formation en gestion amiable des conflits et médiation dispensée par le CPM au sein de leurs établissements scolaires respectifs.

« Ce fut une expérience fructueuse, un regroupement d'élèves de différentes cultures qui, tout en prenant le travail au sérieux et en mettant en pratique la théorie apprise, ont passé un excellent moment ensemble », affirme Jean-Pierre Estephan, étudiant-médiateur en droit et en sciences politiques à l'USJ, qui a animé une des activités proposées aux jeunes participants.

Un parcours par étapes

Les élèves-médiateurs, divisés par équipes de quatorze



Photo de groupe prise lors de la rencontre organisée par le CPM.

participants comprenant chacune des élèves de différentes écoles et d'âges variés, devaient parcourir plusieurs étapes relevant de la médiation. Chaque étape réussie faisait gagner à l'équipe un indice. Les équipes qui récoltent le plus d'indices ont l'occasion de proposer des solutions à un conflit présenté aux participants dans une vidéo de deux minutes.

Illustration d'une des étapes proposées aux participants : l'animateur commence par raconter une histoire. Il s'arrête au milieu d'une phrase. Les membres de chacune des équipes doivent, à tour de rôle, continuer les phrases de leurs camarades. Si l'histoire ainsi composée est réaliste, l'équipe gagne un indice.

Les participants ont tous apprécié cet événement. « Nous avons l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, de passer du bon temps, d'apprendre de nouvelles choses, de pratiquer ce que l'on a appris et de travailler par équipe en respectant des limites de temps. Personnellement, la formation du CPM m'a beaucoup aidée dans ma vie quotidienne, par exemple vis-à-vis de ma sœur avec laquelle je suis maintenant plus calme », confie Joy Massaad, étudiante en classe de première, au collège des Saints-Cœurs Sioufi. Quant à Élie Choueiry, 17 ans, en classe de

terminale au collège des Saints-Cœurs Bauchrieh, il affirme : « Au cours des activités, j'ai eu l'occasion d'apprendre à envisager les problèmes sous un angle différent et de mettre en pratique ma passion d'aider les autres à travers la communication non violente. »

En fin d'activité, il est demandé à chaque élève, en sa qualité d'artisan de la non-violence, d'apposer son nom sur une pierre déposée dans la « sculpture de la paix » représentant le cèdre du Liban.

« Le fait que, cette année, la rencontre était encadrée par des étudiants-médiateurs pour des élèves médiateurs a donné à la rencontre un cachet spécial. Les étudiants ont pu contribuer au partage de leurs compétences avec les plus jeunes et les élèves ont pu se projeter sur leur avenir dans le projet de médiation scolaire. L'ambiance était bon enfant ; c'est comme si tout le monde se connaissait déjà. Ils ont pu se lier grâce à leur attachement commun à la médiation », conclut Nathalie Sabbagh.

Un savoir-être

Dans les établissements scolaires, l'apprentissage de la résolution à l'amiable des conflits, technique dispensée par le CPM, se fait sur demande des établissements scolaires, et il est obligatoire pour tous les

élèves. Une attestation est délivrée aux participants à l'issue de la formation. Les ateliers qui suivent sont facultatifs. Des élèves sont sélectionnés par le CPM de différentes sections pour une formation plus poussée à la médiation. Une fois diplômés, ils deviennent des élèves-médiateurs au sein de leurs établissements scolaires et sont tenus de suivre deux heures par trimestre de rappel des notions essentielles de la médiation, et cela jusqu'à la classe de terminale. « Un objectif à moyen terme consiste à les former, une fois à l'université et selon leurs compétences, pour devenir formateurs en gestion des conflits auprès des élèves de leurs établissements scolaires d'origine, donc en médiation scolaire. Cependant, l'objectif final est de promouvoir la médiation, outil de formation et moyen de se connaître, dans un cadre d'éducation citoyenne », affirme Johanna Hawari-Bourjeily, avocate, médiatrice, formatrice, fondatrice et directrice du CPM, avant de continuer : « La médiation n'est donc pas seulement une technique, il s'agit également d'un savoir-être. »

Le CPM a également lancé, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, un projet de médiation scolaire au sein d'une école publique à Beyrouth. Les frais sont pris en charge par le CPM.

L'un des buts du CPM est d'essayer autant que possible de faire accéder tout le monde à la médiation. Un projet envisagé par Mme Bourjeily est de faire de celle-ci une matière à part entière au sein des établissements scolaires et universitaires.

Maud MAHFOUZ